

CONCOURS DE TECHNICIEN 2022

INTERNE

SPÉCIALITÉ « MÉTIERS DU SPECTACLE »

ÉPREUVE DE RAPPORT

NOTE OBTENUE : 13 / 20

Commune de Techniville
à l'intention de la
directrice générale
des services

le 14 avril 2022

RAPPORT TECHNIQUE

Objet : La place de l'équipe exploitante dans la conception d'un lieu de spectacle.

Le souhait des élus de bâtir un nouvel équipement municipal accueillant une programmation culturelle, nous amène à nous questionner sur différents thèmes. Afin d'y répondre aux mieux, nous les étudierons en trois parties, l'enjeu politique, le fonctionnement d'une structure culturelle et l'implication des acteurs.

I - L'enjeu politique :

La démarche d'une politique culturelle nous oblige à définir les attentes des usagers. Effectivement, que souhaite-on faire dans cette salle, du théâtre, une salle de concert, une salle polyvalente ou même un opéra. L'activité définirait en grande partie l'architecture de la salle et des besoins matériels et humains nécessaires.

L'impact environnementale est par ailleurs lui aussi un enjeu majeur dans la politique actuelle. Les salles de spectacle, traditionnellement très énergivores, s'impliquent aussi dans la transition énergétique. Il est d'ailleurs pertinent de se renseigner sur la norme ISO 20121 qui aide les acteurs de l'évènementiel à mieux gérer leur impact environnemental.

Plusieurs solutions peuvent nous permettre de limiter aux mieux nos bilans énergétiques, comme le choix du fournisseur énergétique. Il est préconisé de privilégier ceux qui achètent l'électricité à des producteurs à des locaux et réinvestissent dans les énergies renouvelables. Le choix du matériel est aussi important, notamment du matériel lumière, l'incandescence étant très consommatrice il vaut mieux tendre vers la LED. Afin d'éviter la surconsommation l'usage de capteurs de mouvement est intéressant.

La rénovation thermique des bâtiments est à entreprendre. Le ministère de la culture, afin d'encourager la transition déploie une enveloppe de 20 millions d'euros.

En créant un réseau avec les autres structures culturelles locales, nous pourrions mutualiser notre matériel, en plus de les impliquer dans ce projet. Enfin, il sera nécessaire de sensibiliser les équipes accueillantes sur la sobriété énergétique dans les demandes et besoins techniques d'un spectacle.

La prévention des risques au travail rentre également dans les enjeux politiques. Les structures culturelles emploient principalement deux types de personnel, les artistes et les techniciens. Ces deux familles de métier sont exposées à plusieurs risques, tels que les troubles musculo-squelettiques, l'intoxication par inhalation de produits (solvant, peintures/lumières...), l'exposition au bruit, la conduite d'engin, le travail en hauteur, ainsi qu'aux risques psychosociaux.

Afin de prévenir de ces risques, des réunions d'informations pourraient être organisés avec des experts en prévention et les futurs acteurs de cet établissement, ce qui les impliquerait plus encore. Les formations sont aussi à envisager.

Il existe par ailleurs le CMB qui accompagne les entreprises sur la prévention des risques, ainsi que l'APSArt qui promet la santé des artistes.

II- Le fonctionnement d'une structure culturelle.

Une fois déterminée, l'orientation de la salle, il faudra définir son fonctionnement. Que ce soit un simple lieu de répétition dédié à la création artistique ou une salle polyvalente, l'ambition de la programmation impactera l'organigramme de l'établissement. En effet, beaucoup de temps de travail artistique, nécessitera beaucoup de personnel technique.

Lors des déchargements et des montages, le besoin en main d'œuvre est important or, en exploitation, seul les régisseurs- peuvent être nécessaire. Il est important de questionner les équipes déjà en place sur le fonctionnement qu'ils souhaitent, plus d'agents permanents ou pallier à la suractivité par des intermittents.

III- L'implication des acteurs.

Que ce soit les élus, les agents, vous-même, et les acteurs transverses, il est important de les questionner sur les attentes qu'ils ont. L'investissement et l'implication de chacun nous fera avancer sur le projet. Les établissements recevant du public sont principalement conçus pour permettre une qualité d'accueil des usagers, mais pas assez pour les salariés permanents et contractuels. Il faut mettre cette question au cœur des discussions, en proposant aux acteurs du secteur de faire entendre leur avis sur leur environnement de travail, et en les accompagnant pour qu'ils gagnent en légitimité face aux maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre. Dans l'objectif de mettre en place une méthodologie pour les entreprises participantes une relative autonomie et légitime les acteurs avec tous les autres protagonistes.

Pour conclure, l'implication de tous les acteurs est primordiale, et permettra de répondre aux mieux aux besoins de la salle et d'anticiper sur l'évolution des outils techniques dû à l'évolution du matériel. Certaines structures collaborent afin d'apporter du conseil et sensibilisent sur les lieux de spectacles, tels que l'agence culturelle d'Alsace, l'APMAC, ou l'ODIA. L'équipe exploitante étant la plus présente sur ce lieu, il est primordial de l'impliquer dès sa conception.